

Juin 2018

RAPPORT DU MAIRE

sur la situation financière

de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal



Chers citoyennes et citoyens du Plateau,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière du Plateau-Mont-Royal. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2017 et des perspectives financières de l'exercice en cours.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement a poursuivi sa gestion rigoureuse et ses priorités : la sécurisation, le verdissement, la propreté, le réaménagement ainsi que l'animation de ses rues et de ses parcs. Nous sommes fiers de ces résultats et nous allons poursuivre dans le même sens.

Je tiens à remercier, au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, les efforts soutenus et le professionnalisme des employés de l'arrondissement qui travaillent à faire du Plateau-Mont-Royal un milieu de vie toujours plus propre, plus vert, plus beau, plus animé et plus sécuritaire.

Le maire d'arrondissement,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Luc Ferrandez'.

Luc Ferrandez

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2017

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2017 avec un surplus d'exploitation de 2 939 600 \$ provenant de la gestion rigoureuse, au quotidien, de l'ensemble de ses activités ainsi que des revenus locaux supérieurs aux prévisions.

De cette somme :

- 600 000 \$ ont été affectés au financement de plusieurs projets et activités non prévus au budget ;
- 578 000 \$ ont été versés à la réserve « Imprévus » ;
- 136 489 \$ ont été affectés au Fonds de dynamisation des rues commerciales.

Une somme de 1 000 059,68 \$ provenant du compte Revenus reportés – Parcs et terrains de jeux (anciennement Fonds de parcs) a également été utilisée pour les réalisations suivantes :

- suite des travaux de réaménagement du parc Devonshire et de la place de la Roumanie qui comprennent la création d'aires de détente, de loisirs et de jeux pour enfants ainsi que l'aménagement d'une fontaine ornementale et de jeux d'eau ;
- suite de l'aménagement d'une aire de planche à roulettes multifonctionnelle, par l'octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux, incluant la mise en valeur de l'espace par l'intégration de zones de végétation.



Le terrain de planche à roulettes est en cours d'aménagement.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

	2017		2016
	Total	Total	Total
Revenus	Budget	Réalisations	Réalisations
Taxes	30	28	30
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts		28	36
Services rendus	7 185	7 083	6 279
Imposition de droits	67	60	158
Amendes et pénalités	539	460	511
Intérêts			
Autres revenus		123	258
Dotations budgétaires	47 028	47 586	54 667
	54 849	55 368	61 939
Charges			
Administration générale	7 356	6 874	8 251
Sécurité publique	219	187	167
Transport	16 353	16 454	21 491
Hygiène du milieu	7 486	7 951	8 448
Santé et bien-être			205
Aménagement, urbanisme et développement	4 027	4 123	3 700
Loisirs et culture	20 085	20 307	19 690
Frais de financement			
	55 526	55 896	61 952
Excédent (déficit) de l'exercice	(677)	(528)	(13)
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(474)	(237)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté			
Excédent des activités de fonctionnement affecté	677	1 967	884
Réserves financières et fonds réservés			
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		6	11
	677	1 499	658
Excédent (déficit) de gestion selon budget modifié		971	645
Rajustements		1 969	272
Excédent (déficit) de gestion		2 940	917

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2017, Le Plateau-Mont-Royal a investi 11 583 000 \$ dans son programme d'immobilisations dédié principalement aux investissements suivants :

SÉCURISATION DES RUES

- 1 766 000 \$ pour la reconstruction de trottoirs et l'aménagement de saillies visant à sécuriser des rues et créer des îlots de verdure.

VERDISSEMENT DES RUES ET DES RUELLES

- 536 000 \$ pour l'aménagement de 24 ruelles vertes (dont 14 amorcées en 2016) ainsi que pour la poursuite de l'élaboration de plans et devis et des travaux de la Commission des services électriques en vue de la création d'une place publique sur la rue Guilbault Est.

AMÉLIORATION DES PARCS ET DE L'ESPACE PUBLIC

- 2 856 000 \$ pour, entre autres, les réalisations suivantes :
 - acquisition du terrain d'une ancienne station-service sur l'avenue du Mont-Royal entre les rues Boyer et de Mentana, pour la création d'un nouvel espace public ;
 - transformation de l'avenue Tara-Hall en espace vert (entre Saint-Urbain et Basset, au nord de Milton) : enlèvement de l'asphalte, plantation d'arbres et de végétaux et installation de pavés, de bancs, d'un système d'irrigation et de supports à vélos.
- La ville centre a participé au financement de la finalisation du réaménagement du parc Hutchison à hauteur de 31 000 \$.

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

- 514 000 \$ pour, entre autres, les réalisations suivantes :
 - réaménagement géométrique des rues Poitevin, Saint-Viateur et Waverly ;
 - arpentage pour des projets qui débiteront en 2018.

À noter que l'arrondissement a reçu une subvention de 235 000 \$ dans le cadre du programme Véloce 2 du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec.

INFRASTRUCTURES

- 556 000 \$ (dont 474 000 \$ pour des travaux effectués en régie) financés par l'arrondissement et 4 957 000 \$ par la ville centre pour des travaux de reconstruction de trottoirs, de réfection de chaussée, de planage et d'asphaltage dans le cadre du programme de réfection routière (PRR), incluant un montant de 1 314 000 \$ pour le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, désigné legs du Plateau-Mont-Royal pour le 375^e anniversaire de Montréal.

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

- 1 318 000 \$ pour le remplacement par la ville centre d'équipements motorisés de l'arrondissement qui ont dépassé leur durée de vie utile.

IMMEUBLES

- 3 509 000 \$ principalement pour :
 - l'acquisition d'un terrain adjacent au monastère du Très-Saint-Sacrement pour le projet de consolidation du pôle Gérald-Godin ;
 - le réaménagement de locaux situés au 201 de l'avenue Laurier Est ainsi qu'à la cour de services Bercy ;
 - le début des travaux de rénovation de la caserne 26 par la ville centre, incluant la transformation d'une partie du troisième étage en lieu culturel pour l'est de l'arrondissement.



L'allée Tara-Hall réaménagée, avant les plantations.



La rue Poitevin avant et après son verdissement.



ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2017

(en milliers de dollars)

		2017		2016
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
	Transferts		952	14
	Autres revenus			
	Contributions des promoteurs			
	Autres		236	275
			1 188	289
Affectations				
	Activités de fonctionnement		474	237
	Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés			124
			474	361
Financement par emprunt / à financer		4 695	9 921	3 576
Total		4 695	11 583	4 226
Acquisition d'immobilisations				
	Administration générale		330	61
	Sécurité publique			
	Transport	3 162	3 989	2 628
	Hygiène du milieu			275
	Santé et bien-être			
	Aménagement, urbanisme et développement	500		
	Loisirs et culture	1 033	7 264	1 262
Total		4 695	11 583	4 226



Construction d'une saillie en régie, à l'angle de Mont-Royal et Saint-Dominique.



Le terrain du 962 a fait l'objet d'une consultation publique l'automne dernier.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2018

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2018 prévoit des dépenses de 55 337 500 \$. Si aucun événement hors du commun ne vient changer le cours des choses, l'arrondissement devra avoir recours à une affectation de ses surplus afin de pallier un déficit estimé à 798 000 \$. Malgré une gestion rigoureuse, ce déficit est essentiellement tributaire de la contrainte irréaliste de 2,5 % qui nous fut imposée sur notre masse salariale par la ville centre en 2017. Cette contrainte récurrente, qui équivalait à une somme de 878 200 \$ en 2017, est impossible à compenser dans son entièreté.

Les revenus autonomes devraient atteindre 8 069 100 \$ en 2018. Par le passé, les déficits d'opérations étaient compensés par notre capacité à générer de nouveaux revenus autonomes, mais la centralisation des budgets et de diverses compétences nous privent désormais de cette opportunité.

À noter que le Fonds de parcs s'élevait à 820 548 \$ au 1^{er} janvier 2018, comparativement à 3 217 432 \$ au 1^{er} janvier 2017, ce qui constitue une diminution substantielle. Cette somme a été consacrée à l'établissement, au maintien et à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux et à la préservation d'espaces naturels. En 2017, l'arrondissement a ainsi investi dans l'aménagement d'une aire de planche à roulettes sous le viaduc Van Horne et dans le projet de réaménagement du parc Devonshire et de la place de la Roumanie.

Il faut enfin souligner que l'espace fiscal est demeuré le même qu'en 2017.



Le parc adjacent à la bibliothèque Mordecai-Richler sera rénové.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2018, Le Plateau-Mont-Royal dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 10 695 000 \$ ainsi que d'un surplus accumulé de 6 935 000 \$. Aussi, la ville centre contribuera à augmenter cette enveloppe budgétaire de 11 824 400 \$ dans le cadre des programmes d'entretien routier, d'acquisition et de réfection d'immeubles et d'acquisition de matériel roulant.

En résumé, les investissements s'élèveront à plus de 29,5 M\$ et permettront, entre autres, de réaliser les projets suivants, sauf si les règles de gestion contractuelle nous obligent à reporter les travaux :

- poursuite du réaménagement de la salle multifonctionnelle du troisième étage de la caserne 26 ;
- poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal par l'octroi de contrats de travaux dans le cadre du Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux, financé à hauteur de 80 % par la ville centre ;
- poursuite du programme de réfection routière (PRR) et des mesures d'apaisement de la circulation ;
- octroi de contrats pour la construction de 6 saillies doubles et 17 saillies simples à 9 intersections ;
- finalisation d'aménagements de ruelles vertes entrepris en 2017 et ajout d'une douzaine d'autres en 2018 ;
- finalisation de la transformation de l'avenue Tara-Hall en espace vert ;
- réaménagement et verdissement de la rue Guilbault Est, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique ;
- fourniture, installation et entretien de 62 bacs de végétaux sur la rue Prince-Arthur Est ;
- remplacement d'équipements motorisés par la ville centre ;
- acquisition d'un terrain communément appelé le jardin Notman, situé à l'angle des rues Milton et Clark pour en faire un parc local, avec une participation financière de la ville centre ;
- réorganisation spatiale et architecturale à la cour de services De Bullion ;
- services professionnels pour la mise aux normes des piscines Sir-Wilfrid-Laurier et Baldwin dans le cadre du Programme aquatique de Montréal (PAM) ;
- services professionnels pour la conception, la production de plans et devis, et la surveillance de travaux dans le cadre de la création d'une place publique au croisement de l'avenue Fairmount Est et de la rue Saint-Dominique, et du réaménagement des voies publiques adjacentes ;
- réaménagement du bâtiment (sécurisation et mise à niveau) du parc situé aux abords des voies ferrées au niveau du 77 rue Bernard ;
- services professionnels pour la réfection de la toiture du gymnase du centre multiethnique Saint-Louis ;
- services professionnels pour la réorganisation spatiale de la cour de services De Bullion ;
- services professionnels pour la réfection de la piscine Sir-Wilfrid-Laurier ;
- réfection des toilettes du rez-de-chaussée du centre Laurier ;
- ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques et réfection des toitures des enclos à la cour de services Bercy ;
- mise en place de moyens pour contrer les graffitis à la place du Coteau-Saint-Louis ;
- réaménagement du parc de la bibliothèque Mordecai-Richler (aire de jeux, plantations, réfection de la rampe pour personnes à mobilité réduite, mobilier, éclairage, etc.) ;
- mise à niveau des petits parcs Denise-Morel, Édouard-VII, Hirsch-Wolofsky, Napoléon et Toto-Bissainthe ;
- aménagement d'un abri à vélos sur l'avenue De Gaspé, entre Saint-Viateur Est et Maguire, et installation de supports à vélos dans diverses rues ;
- réaménagements géométriques :
 - finalisation du réaménagement des rues Poitevin, Saint-Viateur et Waverly ;
 - rue Garnier, entre Marie-Anne Est et Rachel Est (élargissement de trottoirs, construction de banquettes de plantation, d'avancées de trottoirs et de fosses de verdissement) ;
 - rue Bagg, entre Saint-Urbain et Saint-Laurent (changement géométrique et verdissement) ;
 - rue Jeanne-Mance, entre Mont-Royal Ouest et Villeneuve Ouest (changement géométrique et verdissement intégrés aux travaux d'égouts et d'aqueduc financés par la ville centre) ;

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (SUITE)

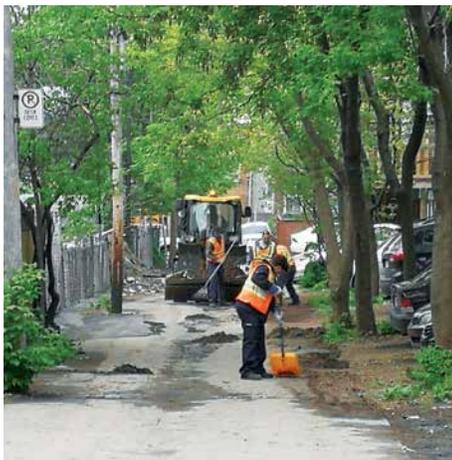
- rue De Lanaudière, entre Mont-Royal Est et Marie-Anne Est (changement géométrique et verdissement intégrés aux travaux d'égouts et d'aqueduc financés par la ville centre);
- rue Napoléon, entre Saint-Laurent et Hôtel-de-Ville (changement géométrique et verdissement);
- rue Saint-Dominique, entre Sherbrooke Ouest et Prince-Arthur Ouest (changement géométrique et verdissement intégrés aux travaux d'égouts et d'aqueduc financés par la ville centre);
- rue Laval, la rue du Square-Saint-Louis nord et la rue Roy Est (changement géométrique et verdissement intégrés aux travaux d'égouts et d'aqueduc financés par la ville centre);
- rue Marie-Anne, entre l'avenue de L'Esplanade et la rue Clark (changement géométrique et verdissement);
- rue des Érables, de Sherbrooke à Gauthier (changement géométrique et verdissement intégrés aux travaux d'égouts et d'aqueduc financés par la ville centre).



L'aménagement des terrasses Roy a été adapté pour la saison hivernale.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2017 sans aucune réserve.



Ménage du printemps dans une ruelle.

RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

NOM	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION EN 2017 (\$)
Blanco, Josefina	Conseillère d'arrondissement	3 920
	Allocation de dépenses	2 049
	Maire suppléant de l'arrondissement	666
	Membre de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise	574
Giguère, Marianne	Conseillère d'arrondissement	27 188
	Allocation de dépenses	16 476
	Vice-présidente de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics jusqu'au 16 novembre 2017	10 490
Gosselin, Christine	Conseillère d'arrondissement	27 188
	Allocation de dépenses	14 400
	Maire suppléant de l'arrondissement	5 629
	Vice-présidente de la Commission permanente du conseil sur la culture, le patrimoine et les sports	10 490
Plourde, Marie	Conseillère d'arrondissement	31 108
	Allocation de dépenses	16 476
	Membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM)	22 461
	Membre du sous-comité accessibilité universelle et du comité gouvernance, éthique et développement de la STM	1 225
Vilain, Maeva	Conseillère d'arrondissement	3 920
	Allocation de dépenses	2 049
	Membre de la Commission permanente du conseil sur le développement économique et urbain et l'habitation	574